

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du Centre d'action bénévole de la M.R.C. de Coaticook tenue le 9 juin 2022 à 17 h au Centre Élie Carrier, Coaticook

1. Ouverture

Ouverture de l'assemblée à 17 h 35

Vérification du quorum

On procède au décompte des invités et des membres actifs présents, au nombre de 18, pour s'assurer qu'il y a quorum (fixé à 10 membres par les règlements généraux).

1.1 Mot de bienvenue

Martin Saindon, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux participants.

1.2 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

AGA20220609-01

Il est dûment proposé et appuyé que Martin Saindon soit nommé président et Marjorie Tyroler, secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Martin Saindon fait la lecture de l'ordre du jour.

AGA20220609-02

Il est dûment proposé et appuyé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 17 juin 2021

Les membres prennent connaissance du procès-verbal de l'assemblée du 17 juin 2021.

AGA20220609-03

Il est dûment proposé et appuyé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 juin 2021.

Adoptée à l'unanimité

4. Modification aux règlements généraux

Martin Saindon présente la modification proposée à l'article 19 « Durée du mandat » des règlements généraux :

« Le mandat de l'administrateur est d'une durée de 3 ans et est renouvelable 1 fois. Ayant complété un mandat maximum de 6 ans, le membre peut, après une absence de deux ans, se représenter à nouveau. Les postes co-optés peuvent être renouvelés au-delà du mandat maximal par le conseil d'administration, s'il le juge pertinent. »

AGA20220609-04

Il est dûment proposé et appuyé d'adopter la modification aux règlements généraux telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité

5. Dépôt du rapport d'activités 2021-2022

Marjorie Tyroler présente un résumé du rapport des activités 2021-2022.

Elle remercie les bénévoles, l'équipe et le conseil d'administration pour leur contribution.

AGA20220609-05

Il est dûment proposé et appuyé d'adopter le rapport d'activités 2021-2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

6. Finances

6.1 Adoption du rapport financier 2021-2022

François Bouchy-Picon présente les états financiers préparés par Marie-Josée Fauteux, CPA. À l'avis de la comptable, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de l'organisme.

Les états de résultats ainsi que le bilan sont présentés. L'excédent des produits sur les charges est de 113 186 \$.

Le solde des fonds affectés est de 207 589 \$. Le surplus accumulé non affecté est d'un total de 168 156 \$.

AGA20220609-06

Il est dûment proposé et appuyé d'adopter le rapport financier 2021-2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

6.2 Prévisions budgétaires 2021-2022

Les prévisions budgétaires sont présentées par Marjorie Tyroler. On prévoit un budget avec des revenus de 1 055 315 \$ et des dépenses de 1 042 651 \$ avec un surplus de 12 664 \$.

AGA20220609-07

Il est dûment proposé et appuyé d'adopter les prévisions budgétaires 2022-2023 telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité

6.3 Nomination d'un(e) auditeur(trice)

AGA20220609-08

Il est dûment proposé et appuyé de renouveler le mandat de Marie-Josée Fauteux, CPA, en tant qu'auditrice pour la prochaine année financière.

Adoptée à l'unanimité

7 Adoption des orientations 2022-2023

Marjorie Tyroler présente les orientations du Centre pour les 12 prochains mois :

FAIRE CONNAÎTRE LA MISSION DU CAB

Faire comprendre à la population et aux partenaires que la promotion et le développement du bénévolat sont au cœur de la mission du CAB

PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LE BÉNÉVOLAT DANS NOTRE MILIEU

Créer une culture de bénévolat

Contribuer à générer des bénévoles pour les organismes du milieu

Recruter des bénévoles pour le CAB

Stimuler une relève bénévole

ÊTRE RECONNUS COMME EXPERTS EN MATIÈRE DE BÉNÉVOLAT ET D'ENGAGEMENT CITOYEN

Devenir la référence pour le bénévolat dans la MRC

OFFRIR DES SERVICES À LA POPULATION PAR L'ENTREMISE DES BÉNÉVOLES

AMÉLIORER LA CAPACITÉ DU CAB À REMPLIR SA MISSION

Ressources financières, matérielles et humaines

CONTRIBUER PAR L'ACTION BÉNÉVOLE À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DES PERSONNES, À LES INFORMER DE LEURS DROITS ET À FAVORISER LEUR AUTONOMIE.

RÉPONDRE AUX BESOINS ÉMERGENTS DE LA POPULATION EN CONTEXTE DE PANDÉMIE

METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME DE RECONNAISSANCE POUR LES DONATEURS ET LES PARTENAIRES DU CAB

AGA20220609-09

Il est dûment proposé et appuyé d'adopter les orientations 2022-2023 telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité

8 Élections au conseil d'administration

8.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

AGA20220609-10

Il est dûment proposé et appuyé de nommer Martin Saindon et Marjorie Tyroler en tant que président et secrétaire d'élection.

Adoptée à l'unanimité

8.2 Mises en candidature

Martin Saindon présente les postes en élection, les sièges 6 et 9. Le siège 3 co-opté a été comblée par le CA. Il s'agit de Frédéric Jubinville.

Comme le permettent nos règlements généraux, les mises en candidatures ont été faites et remises au conseil d'administration dans les délais prévus (5 jours). 2 candidatures nous ont été transmises pour les deux postes: Mélissa Cyr et François Bouchy-Picon.

AGA20220609-11

Il est dûment proposé et appuyé d'élire Mélissa Cyr et François Bouchy-Picon aux sièges 6 et 9 respectivement.

Adoptée à l'unanimité

9 Questions diverses.

Line Tanguay demande des informations sur le dossier d'acquisition de l'église St-Stephen. Marjorie Tyroler explique que les démarches sont en cours pour évaluer l'état du bâtiment afin de déterminer la viabilité du projet. Si le CAB procède avec l'achat, ça serait pour installer la popote roulante et avoir une salle de rencontre. La cuisine actuelle servirait aux dépannages et deviendrait probablement une épicerie communautaire. Une étude rigoureuse doit être faite afin de s'assurer qu'un éventuel achat de l'église et les dépenses de rénovation et d'entretien ne mettent pas en péril les activités actuelles du CAB.

Les membres discutent aussi des besoins d'espace dans la boutique Mod-Écolo ainsi qu'un manque d'espace de réfrigération pour les dépannages alimentaires.

Les membres échangent aussi sur les causes de l'augmentation de la demande pour les dépannages, notamment la hausse des coûts des loyers, de la nourriture et de l'essence.

Le recrutement pour certains postes de bénévoles est devenu difficile à cause du prix d'essence même si le CAB rembourse des frais de déplacement.

10 Levée de l'assemblée

AGA20220609-12

Il est proposé de lever l'assemblée à 18 h 50.

Adoptée à l'unanimité

Martin Saindon
Président de l'Assemblée

Marjorie Tyroler
Secrétaire de l'Assemblée

LISTE DES PRÉSENCES

Les membres bénévoles :		Les employés du CAB :
Banaba Clément	Godbout Nicole	Maryse Labbé
Bélangier Serge	Hamelin Michèle	Joezer Ganza
Bouchy-Picon Francois	Lowe Francine	Sandra Boss
Brown Claudette	Mathieu Angèle	Marc-Étienne Messier
Cyr Mélissa	Morin Sylvie	Patricia Patino
Douville Suzanne	Péloquin François	Serge Fournier
Dupuis Nathalie	Rousseau Michelyne	Chantal Gagnon
Fafard Nadya	Saindon Martin	Marilyne Lalonde
Fournier Jean-Guy	Tanguay Line	Olivier Girondier
		Marjorie Tyroler
Les citoyens, partenaires & invités:		
Beloin Claire, citoyenne	Hébert Marc, Coatic'Art et Club Lions de Coaticook	
Bissonnette Fernand, citoyen	Lamontagne Danielle, comité de prévention de la maltraitance envers les aînés	
Bouchard Chantal, citoyenne	Therriault Audrey, CIUSSS de l'Estrie-CHUS - Coaticook	